

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

 **DU VENDREDI 29 JANVIER 2021**

Convocation du jeudi 21 janvier 2021

**ORDRE DU JOUR :**

* DECISION DU MAINTIEN OU NON DE LA CLASSE DE NEIGE
* QUESTIONS DIVERSES

Le vingt-neuf janvier deux mille-vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme Sandrine MENNITI.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Sandrine MENNITI, maire, M. PIEDNOEL Denis, Mme VARDON Chantal,

M. VALLOIS Eric, Mme BRIERE Marie, adjoints,

Mme PICHEREAU Bernadette, Mme DANNEBEY Nathalie, M. CATELAIN Pascal, M. LECOQ Denis, M. FORTIN Anthony, Mme ZAMMIT Brigitte, Mme LETOURNEUR Stéphanie, Mme CHEDMAIL-KERHARO Laurence, M. THIEBAULT Damien, M. WEISS Kévin,

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

M. BOCLET Jean-Christophe donne pouvoir à Mme MENNITI Sandrine,

Mme GEORGES Sandrine donne pouvoir à Mme BRIERE Marie,

Mme DEMARE Cindy donne pouvoir à Mme VARDON Chantal,

Mme PICARD Flavie donne pouvoir à Mme DANNEBEY Nathalie.

lesquels forment la majorité des membres en exercice

Mme LETOURNEUR Stéphanie est élue Secrétaire

Le conseil municipal approuve à l’unanimité le compte rendu du 15 janvier 2021.

**DECISION DU MAINTIEN OU NON DE LA CLASSE DE NEIGE**

Au vu du contexte sanitaire,

La Mairie, n’ayant pas la responsabilité de l’organisation de la classe de neige mais étant le financeur à 60 % du projet, et sachant que la décision revient à l’éducation nationale, Madame le Maire propose d’échanger sur la question de donner un avis sur le maintien ou non de ce projet pédagogique.

Madame le Maire donne la parole à tous les membres du conseil :

Après avoir entendu chaque élu sur la décision de laisser ou non les enfants partir en classe de neige du 13 au 20 mars 2021 ;

Pour la partie scolaire, Mme Letourneur (organisatrice du séjour) précise que l’équipe pédagogique de l’école maintien son séjour dans l’attente de l’avis de l’Education Nationale ;

Mme Letourneur informe qu’elle n’a pas eu plus de précision de l’inspection académique que la mairie sur l’annulation du séjour et que l’équipe pédagogique attend l’avis du DASEN et précise que cet avis peut être donné en dernière minute ;

En tenant compte des échanges, en raison du contexte sanitaire et du principe de précaution, Madame le Maire propose un avis à main levée pour ou contre le maintien de ce séjour ;

Le conseil municipal, « après en avoir délibéré », avec 13 avis non favorables au maintien, 4 avis favorables au maintien et 2 abstentions, donne un avis défavorable au maintien de la classe de neige et envisage plutôt un report du séjour.

Les incertitudes existantes encore aujourd’hui sur la possibilité d’organiser ce séjour ont donc motivé ce choix.

Le conseil municipal soutiendra une éventuelle sortie en fin d’année scolaire organisée par l’équipe enseignante si les conditions sanitaires le permettent.

Madame le Maire précise que le financement par la collectivité reste maintenu et que la Mairie reste dans l’attente de la décision de l’Education Nationale.

A la demande de certains élus, aucun vote n’a eu lieu sur le projet de classe de neige programmée du 13 au 20 mars 2021.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**CANTINE :**

Suite à la demande de M. Thiebault, conseiller municipal, concernant l’avancement et le calendrier du projet de construction de la cantine, Madame le Maire précise que les explications avaient été données au journaliste mais qu’elles n’ont pas été reprises dans son article.

A savoir, si 80 % de subventions n’étaient pas obtenues, le projet ne serait pas concrétisé.

**CHAUDIERES :**

Pour information : les chaudières gaz se mettent en sécurité suite à des coupures d’électricité. Les 25 et 26 janvier, les fréquentes coupures électriques ont provoqué des arrêts intempestifs de leur fonctionnement. Le personnel n’étant pas habilité, nous avons fait intervenir la société COFELY dès le lundi avec laquelle nous avons un contrat de maintenance.

Dans l’entrefaite, d’autres coupures ont eu lieu le lundi soir, ce qui malheureusement a encore provoqué un arrêt de la chaudière.

Nous envisageons une formation pour des agents afin de pouvoir régler ce problème en toute urgence.

Prochain conseil municipal le jeudi 11 février 2021 à 19 heures.

Fin de la séance à 20 h 15

Sandrine MENNITI, Maire